

Réf: Dossier N° 116788

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GOLD LAND INTER »

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE PALMERAIE-DJOBISSANDRET 2, EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH ARIMATE, Lot 133, Ilot 18

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27/05/2022 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, et enregistrés au CEPICI le 05/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD LAND INTER »

Objet : Exploitation minière semi-industrielle, Achat et vente de produits miniers, Exploitation de carrières.

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières, immobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE PALMERAIE-DJOBISSANDRET 2, EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH ARIMATE, Lot 133, Ilot 18

Dirigeant(s) : Mme KOFFI LILIANE CORINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03679 du 01/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29129/GTCA/RC/2022 du 01/07/2022

